

ECHA/NA/12/46

L'ECHA conseille aux déclarants de vérifier leurs informations commerciales figurant dans REACH-IT

Après la mise à jour de REACH-IT en novembre, les déclarants existants verront qui d'autre a enregistré leur substance ou a soumis une demande avec succès. L'ECHA conseille aux déclarants de vérifier les informations qu'ils ont soumises dans leurs dossiers avant fin novembre afin d'éviter toute divulgation d'informations non voulue.

Helsinki, 17 octobre 2012 – Une nouvelle fonctionnalité dans REACH-IT garantira une totale transparence à tous les déclarants qui ont utilisé le même identifiant numérique pour leur substance dans leurs dossiers. L'ECHA a pour objectif d'aider les déclarants, actuels et potentiels, à mieux remplir leurs obligations relatives à la soumission conjointe et au partage de données. Dans la nouvelle version de REACH-IT, les déclarants verront tous les noms des entités juridiques ayant reçu un numéro d'enregistrement ou de demande pour la même substance.

La page des co-déclarants fournira des informations en temps réel sur l'identité et les coordonnées des autres déclarants (ou de leurs représentants tiers désignés) ainsi que sur leur rôle dans la soumission conjointe. La liste des données demandées durant le processus de traitement de la demande ou après une actualisation du tonnage sera également consultable. L'identité des représentants tiers désignés des déclarants (potentiels) sera automatiquement extraite de leur dossier IUCLID (section 1.1).

L'ECHA recommande vivement aux déclarants existants ou potentiels, dont la demande et/ou l'enregistrement a été accepté, de vérifier la pertinence des informations qu'ils ont soumises dans leurs dossiers pour éviter la divulgation imprévue de leurs propres informations commerciales. Dans le cas spécifique de notifications au titre de l'ancienne directive 67/548/CEE (NONS), que les demandes aient eu lieu sous REACH ou non, l'ECHA conseille à leurs propriétaires de vérifier si leur identité doit être protégée.

Par conséquent, les entités juridiques désireuses de modifier le statut actuel de leur dossier, par exemple pour introduire les coordonnées actualisées de leur représentant tiers ou pour lier ou fusionner des soumissions conjointes existantes, devront soumettre spontanément une version actualisée de leur dossier d'enregistrement avant fin novembre 2012.

La page d'accueil de REACH-IT sera actualisée régulièrement afin de fournir davantage d'informations sur la date de publication de la dernière version de REACH-IT, qui sera gelée jusqu'à la date limite d'enregistrement suivante.

Autres informations

- Alerte Actualités du 25 septembre 2012: ECHA/NA/12/44
- Manuels de soumission de données et manuels d'utilisateurs industriels:
<http://www.echa.europa.eu/web/guest/support/dossier-submission-tools/reach-it/data-submission-industry-user-manuals>
 - Manuel d'utilisateurs industriels - Section 2- Inscription et gestion des comptes (précisions sur le représentant tiers)
 - Manuel de soumission de données n°4: Comment passer avec succès l'étape de la vérification des règles administratives («Application de la réglementation»)